

La Forêt vous écrit

Une lettre de la Forêt de Saint-Jean-de-Bœuf et d'Antheuil · Côte-d'Or



Ce que vous allez lire est une fiction au sens formel du terme : une voix, une forêt qui parle. Mais chaque fait scientifique qu'il contient, chaque espèce, chaque comportement, chaque avis d'expert écarté est extrait de documents réels : études à comité de lecture, avis du CNPN, contributions de la LPO, rapports d'enquête publique. La littérature a emprunté aux données. Ce que les données seules n'ont pas réussi à faire entendre, peut-être la forêt peut-elle le dire.

1h00 · Juin Les falaises calcaires au-dessus de Veuvey-sur-Ouche · 2,8 km de l'éolienne T13

Il ne fait pas noir, ici. Pas pour ceux qui y vivent.

Sur les falaises calcaires au-dessus de Veuvey-sur-Ouche, à moins de trois kilomètres de l'endroit où se dressera la première éolienne, un couple de *Grand-Duc d'Europe* a établi son aire. Peut-être l'a-t-il établi ici avant – cette espèce revient aux mêmes parois rocheuses d'une génération à l'autre, aux mêmes corniches, à la même obscurité pour y renaître. Le Grand-Duc est le plus grand hibou d'Europe, du Monde même. Son envergure peut atteindre près de deux mètres. Il chasse dans un silence total, ses ailes façonnées par des centaines de milliers d'années d'évolution traversent l'air sans le déranger. Il trouve ses proies non par la vue mais par le son – la triangulation précise d'un frémissement dans le sous-bois, d'un battement de cœur sous les feuilles.

Ce territoire, ils le connaissent. Ces falaises, ces clairières, ce vallon aux versants boisés qui descendent vers l'Ouche – c'est le monde dans lequel ils se sont installés, dans lequel ils chassent jusqu'à 8 kilomètres au-delà, dans lequel ils ont élevé leurs jeunes qui l'automne venu, erreront la forêt pour commencer leur vie pour la pérennité de *Bubo*, ce Monde dans lequel ils reviendront. La science a montré que lorsqu'un chantier éolien s'installe dans ce type de territoire, les grands-ducs partent. Pas tous. Mais beaucoup plus que la normale. Ils ne comprennent pas ce qui arrive. Ils savent seulement que quelque chose a changé dans le paysage sonore, dans la lumière, dans l'air de l'endroit qu'ils appellent « chez eux ». Certains reviennent. D'autres non.

L'arrêt de la cour ne les mentionne pas.

. . .

2h47 · Juin La forêt au-dessus d'Antheuil et de Saint-Jean-de-Bœuf, Côte-d'Or

La *Noctule de Leisler* est éveillée depuis quatre heures. Elle chasse à hauteur de canopée, quarante mètres au-dessus du sol, se faufilant entre les couronnes des chênes qui se dressent ici depuis avant que cette région porte son nom actuel. À chaque souffle, elle émet une impulsion – un faisceau de son pur, bien au-delà de la portée de toute oreille humaine – et le monde lui revient en un instant, complet. Non pas les ténèbres et des formes vagues, mais une carte vivante, redessinée cinquante fois par seconde. La position exacte de chaque papillon de nuit, chaque trouée dans les feuilles, chaque branche qu'elle a traversée dix mille fois avant cette nuit. Cette forêt n'est pas son environnement. C'est son esprit. C'est le milieu à travers lequel elle pense.

Elle vient ici depuis des années. Sa mère venait ici. La colonie gîte à trois kilomètres à l'est, dans un peuplement de vieux hêtres dont l'écorce s'est soulevée avec l'âge, créant les cavités verticales et étroites que *Noctula leisleri* utilise comme abri depuis bien avant qu'un être humain ait songé à

lui donner un nom. Cette nuit, elle parcourra douze kilomètres en quête de proies. Elle rentrera avant l'aube. Elle connaît cette forêt comme on connaît sa propre maison dans l'obscurité – non pas par la vue, mais par la certitude.

Dix-huit espèces de chauves-souris habitent ces forêts au-dessus d'Antheuil ou les traversent en transit. Le dossier scientifique note leur présence avec une sobriété toute administrative : *contactée lors des inventaires, activité en canopée, transit migratoire*. Mais ce que le dossier ne peut pas saisir, c'est la complétude de leur monde. Cette forêt – ces arbres précis, ces layons précis, ces trouées précises dans la canopée où le vent tourbillonne et les insectes se rassemblent – n'est interchangeable avec aucune autre forêt. Elle est connue. Elle est cartographiée. C'est chez elles.

. . .

Quelque part dans le nord de la forêt · Toujours là

La *Chouette de Tengmalm* est la créature la plus difficile à trouver dans cette forêt. Elle a évolué ainsi sur des centaines de milliers d'années, dans exactement ce type de forêt dense et tempérée. Elle est nocturne. Elle est silencieuse. Elle chasse dans des conditions qui seraient impénétrables pour tout autre prédateur. Ses oreilles sont placées de façon asymétrique sur son crâne – l'oreille gauche plus haute que la droite – de sorte qu'elle peut trianguler la position tridimensionnelle exacte d'un campagnol se déplaçant sous les feuilles mortes dans l'obscurité totale, par le son seul. C'est, à tout point de vue, l'un des animaux acoustiquement les plus sophistiqués de la planète.

Elle est classée en danger critique à l'échelon régional. On l'a observée pendant dix jours en 2017, à environ 750 mètres au nord de l'emplacement des futures éoliennes – et depuis, plus rien. L'arrêt de la cour le note en une seule phrase, puis passe à autre chose. Dans le langage du droit administratif, cette phrase a la forme d'un congé. Mais l'absence d'observation n'est pas une absence. Une créature qui s'est façonnée sur des centaines de milliers d'années dans exactement ce type de forêt dense et tempérée n'a pas évolué pour se montrer à une équipe d'inventaire. Elle est là. Elle a toujours été là. La forêt qui l'a formée a mis dix mille ans à devenir ce qu'elle est. Son silence n'est pas la preuve de son absence. C'est la preuve de sa perfection.

Une créature qui a évolué pour être parfaitement invisible n'est pas absente parce qu'on ne l'a pas trouvée. Elle est là. La forêt qui l'a faite est là. Toutes deux méritent plus qu'une seule phrase.

. . .

La nuit profonde · La grotte du Bel Affreux 700 mètres à l'ouest de l'éolienne T13

La grotte n'a pas de lumière naturelle. Elle n'en a pas eu, sans interruption, depuis avant qu'un être humain traverse cette forêt. En hiver, des centaines de chauves-souris y sont suspendues dans ses galeries, leur rythme cardiaque réduit à quelques battements par minute, leur température corporelle s'abaissant pour rejoindre celle de la pierre. Sept espèces y hibernent : le *Grand Rhinolophe*, le *Petit Rhinolophe*, le *Murin de Natterer*, le *Murin à moustaches*, le *Murin à oreilles échancrées*, le *Grand Murin*, la *Barbastelle d'Europe*. Elles reviennent ici chaque automne. Elles sont revenues ici chaque automne depuis plus longtemps que cette forêt ne porte son nom actuel.

Le *Grand Rhinolophe* est classé en danger à l'échelon régional. Son système d'écholocation est parmi les plus complexes de toutes les chauves-souris : il émet ses cris par le nez plutôt que par la bouche, et les élaborées structures nasales en forme de fer à cheval qui lui ont valu son nom font office de dispositifs acoustiques de précision, façonnant chaque impulsion en un faisceau d'une sensibilité extraordinaire. Il navigue par le son comme un oiseau navigue par la lumière – non pas en détectant des objets mais en lisant la texture acoustique du monde qui l'entoure avec une résolution que nous comprenons à peine. La grotte se trouve à 700 mètres de l'éolienne T13.

La cour a jugé cette distance suffisante. Le CNPN n'était pas de cet avis. Les conclusions du CNPN n'ont pas été retenues.

C'est l'aube · La falaise de Saint-Victor-sur-Ouche 2,2 kilomètres au nord

Sur une corniche calcaire au-dessus de la vallée de l'Ouche, un *Faucon pèlerin* veille. Il est là depuis mars. Il y sera jusqu'en août, quand les jeunes – les siens, cette année, trois d'entre eux – voleront enfin de leurs propres ailes et trouveront leurs propres territoires. D'ici là, cette falaise est le monde entier. La vallée en contrebas est le terrain de chasse. Les ascendances au-dessus de la rivière, il les a mémorisées avec une telle précision qu'il peut s'engager dans un piqué à deux kilomètres de distance et arriver, à plus de deux cents kilomètres-heure, exactement à l'endroit où sera le pigeon.

Dans cette zone de protection spéciale, on dénombre treize à seize couples nicheurs de faucon pèlerin. La moitié de la population reproductrice de toute la Côte-d'Or niche dans ces collines. Il ne sait pas cela. Il connaît seulement la qualité particulière de la lumière avant l'aube sur cette falaise précise, le son que fait le vent quand il vient du sud, le moment exact où la vallée en dessous devient assez visible pour chasser.

Ses petits, quand ils prendront leur envol fin juin, commenceront à explorer. Ils voleront en cercles de plus en plus larges, poussés par l'instinct et la faim, testant l'air au-dessus de la forêt sur le plateau dominant la vallée. Ils apprennent le monde. Tout ce qu'ils rencontreront lors de ces

premières semaines de vol façonnera leur compréhension de ce qui est sûr et de ce qui ne l'est pas, de ce qui est chez eux et de ce qui est inconnu. Ce sont, en tout ce qui compte vraiment, des enfants.

. . .

Le soleil monte · La forêt au-dessus de Saint-Jean-de-Bœuf Nord-est de la ZIP

Quelque part dans le nord-est de la forêt, peut-être près des éoliennes T1 et T2, un *Circaète Jean-le-Blanc* a fait son nid. C'est une des espèces pour lesquelles cette zone a été désignée zone de protection spéciale – l'une des raisons pour lesquelles ce territoire existe, officiellement, comme un lieu à protéger. Il chasse les serpents dans les milieux ouverts entre la forêt et les villages, planant à haute altitude sur des courants thermiques que lui seul sait lire. De loin, il est presque invisible. De près, il est extraordinaire.

Ils sont très peu en Côte-d'Or. Chaque couple compte. Chaque nid compte. Au printemps 2021, des ornithologues qui connaissent cette forêt ont observé ce circaète plusieurs fois le matin, en période de reproduction, volant d'une façon qui suggère qu'il avait quelque chose à défendre, quelque chose à protéger – quelque part dans le nord-est de la zone où les éoliennes sont prévues.

La cour n'a pas retenu ce qu'ils avaient vu.

. . .

Un matin comme tous les matins · Le sol de la forêt

Juste avant que la lumière ne change, la forêt connaît une transformation qui se produit chaque jour sans exception et qu'aucun instrument n'a jamais réussi à décrire convenablement. Le passage du monde acoustique des créatures nocturnes à celui des créatures diurnes – la relève, le passage de témoin – dure peut-être vingt minutes. Les dernières chauves-souris regagnent leurs gîtes. Les premiers oiseaux commencent. Le Pic cendré, le pic à tête grise – en danger, observé à moins de 500 mètres de l'emplacement de la future éolienne T1 – lance son chant territorial dans la lumière grise de l'aube. La Bondrée apivore quitte son nid quelque part sur le versant au-dessus d'Antheuil et entame les larges cercles lents de sa chasse matinale.

La forêt n'est pas un ensemble d'organismes individuels menant des vies parallèles. C'est un système. La chasse nocturne des chauves-souris régule les populations d'insectes qui endommageraient autrement les arbres. Les chants territoriaux des oiseaux établissent les frontières au sein desquelles des dizaines d'espèces organisent leur existence. Le Murin de Bechstein – décrit dans l'arrêt de la cour comme la seule espèce de chauve-souris « fortement sensible au risque éolien » – chasse exclusivement dans les vieilles forêts de feuillus, se

nourrissant parmi les arbres spécifiques de cette forêt spécifique, dont il connaît la structure et le paysage sonore avec une précision que vingt ans de recherche scientifique commence à peine à cartographier.

Sous le sol de la forêt, quelque chose de plus ancien que toutes les créatures au-dessus de lui est à l'œuvre. Les réseaux mycorhiziens – les filaments fongiques qui tissent leurs liens entre les systèmes racinaires des chênes, des hêtres et des charmes – relient ces arbres les uns aux autres d'une manière que la science n'a commencé à comprendre que récemment. Les arbres les plus vieux, les plus grands, en sont les nœuds. Ils redistribuent le carbone et l'eau à travers ce réseau vers les arbres plus jeunes qui poussent dans l'ombre. Quand un arbre est soumis à un stress, il envoie des signaux à travers le réseau – des messages chimiques que les arbres voisins reçoivent et auxquels ils répondent, ajustant leur propre chimie en préparation. La forêt n'occupe pas simplement ce sol. Elle pense à travers lui. Elle pense à travers lui, par ces racines précises, dans cette terre précise, depuis des siècles.

Quand les arbres tomberont, le réseau sera sectionné. Ce qui a mis des siècles à se construire ne se reconstruit pas en vingt ans. Les arbres qui resteront debout en bordure de chaque plateforme perdront des connexions qu'ils entretiennent depuis avant qu'une personne vivante traverse cette forêt. Ils ne sauront pas pourquoi.

. . .

Le sol de ma forêt n'est pas un sol. C'est un monde.

Dans les clairières de cette forêt squelettique qui paraît pauvre pour qui veut la faire produire, où la lumière traverse la canopée, la Pivoine mâle – *Paeonia mascula* – pousse dans la mince terre calcaire du lapiaz. Elle pousse ici depuis des siècles, peut-être plus longtemps. Elle est exceptionnelle en Bourgogne. Elle figure sur le livre rouge de la flore menacée de France. C'est la seule espèce végétale légalement protégée de toute la zone d'étude. En mai, elle fleurit – rouge profond, brièvement, une fois par an – puis elle disparaît à nouveau dans la terre, dans la pierre, dans la chimie particulière de ce sol particulier qui a mis des décennies à devenir ce qu'il est. Seules ses racines vivent là, dans le réseau.

À proximité, dans l'herbe courte en lisière de forêt, l'Orchis brûlé dresse son court épi sombre à la fin du printemps. Il y a des gens qui connaissent chaque plant de cette lisière. Qui savent où ils poussent, d'une année sur l'autre, et qui y reviennent comme on revient voir un ami. Ces orchidées ne se laissent pas déplacer. Elles ne se transplantent pas. Elles appartiennent à ce sol précis, à cette lumière précise, à cette clairière précise de la forêt. Quand le sol sera ouvert, elles disparaîtront.

Ce n'est pas un écosystème. C'est une communauté. Elle a une mémoire. Elle a des relations. Elle s'est construite ici, sur ces plateaux calcaires précis dominant la vallée de l'Ouche, depuis plus longtemps que n'existe le concept de réserve naturelle.

L'arrêt de la cour n'en parle pas, la cour n'en a même pas conscience.

. . .

Chaude après-midi · Au cœur du massif à proximité des éoliennes T9 à T13

La journée, à l'ombre de la canopée, le cerf élaphe est couché.

La forêt, il la porte, sur sa tête, magistralement. Quel plus digne représentant de ces arbres que sont ses bois qui se mêlent dans cette forêt aux combes fraîches.

Symbole solaire qui ne sort que la nuit tant son trophée est convoité. Il respire et parfume cet air qui circule dans ce poumon vert. Peut-être certains ont leurs gènes communs avec Hermès, ce grand cerf de la forêt voisine de La Bussière sur Ouche ?

Il y croise notre terrassier en tournée, aussi veilleur de la forêt, longtemps considéré comme un petit ours, le blaireau, qui gratte mon sol et l'assouplit.

Que deviendront-ils dans un massif quadrillé de pistes intrusives et ces dix hectares qui leur seront soustraits ?

L'arrêt de la cour ne les mentionne pas non plus.

PUIS LES MACHINES ARRIVENT

Six mois plus tard · La même forêt irrémédiablement changée

Dix hectares de forêt ont été abattus en octobre. Les souches sont encore pâles.

Treize tours se dressent dans les clairières là où étaient les arbres. Chacune mesure **180 mètres** de hauteur. Leurs pales tournent lentement dans le vent qui traverse le plateau. Elles ne sont pas laides, exactement. Sous un ciel clair, de loin, elles ont une certaine élégance froide. Mais elles sont là, et la forêt qui était là n'y est plus. Le Murin de Bechstein dont l'arbre-gîte se trouvait dans le peuplement abattu la troisième semaine d'octobre – on ne sait pas où il a dormi la nuit suivante, ni celle d'après.

À l'aube, quelque chose de nouveau se produit dans cette forêt. Cela ne s'était encore jamais produit en dix mille ans d'existence de ce massif boisé sous sa forme actuelle. Au lever du soleil,

sur les treize tours simultanément, les caméras s'allument.

5h43 · Éolienne T2 · Nord de la forêt · Caméra active

Le *Système de Détection DTBird* s'active à l'aube et tourne jusqu'au coucher du soleil, chaque jour de l'année, sur chacune des treize éoliennes. Il scrute l'espace aérien en continu, traitant le champ visuel à la recherche de modèles de mouvement correspondant à des oiseaux en vol. Quand il détecte une approche, il déclenche une alerte. Les pales commencent à ralentir. Temps de réaction entre la détection et la décélération : environ deux secondes.

Deux secondes. Un *Faucon pèlerin* en piqué de chasse parcourt **166 mètres** en deux secondes. Le système sait que l'oiseau est là. Le système ne sait pas où l'oiseau va, à quelle vitesse il se déplace, ni s'il a vu la pale. Le système voit : grand oiseau, envergure estimée, vecteur de trajectoire, réponse initiée. Le système ne voit pas un fauconnet de sept semaines, lors de son premier long vol depuis la falaise de Saint-Victor-sur-Ouche, naviguant dans un paysage qu'il n'a jamais vu, vers un mouvement dans l'air qu'il n'a pas encore appris à reconnaître comme un danger.

La cour a accepté ce système comme adéquat. Le CNPN a déclaré qu'il n'avait pas démontré son efficacité pour les espèces les plus vulnérables présentes sur ce site. Cette conclusion n'a pas été retenue.

21h17 · La forêt la nuit Le paysage acoustique, altéré à jamais

Après la tombée de la nuit, la forêt devient quelque chose qu'elle n'a jamais été. Le *Système de Bridage Multicritères des Chauves-Souris* s'active sur les treize éoliennes. Des capteurs surveillent la vitesse du vent, la température, le temps écoulé depuis le coucher du soleil. Ce soir : vent à 6,3 mètres par seconde, température 13 degrés, 42 minutes après le coucher du soleil. Le protocole de bridage pour juin est actif. Les éoliennes se mettent en veille.

Mais la mise en veille n'est pas le silence. Les tours sont toujours là. Les plateformes sont toujours là. Les systèmes de surveillance fonctionnent toujours. Et quelque part dans l'espace aérien au-dessus de l'éolienne T7, une chauve-souris – espèce non enregistrée, identité inconnue du système – ajuste sa trajectoire de vol. Elle l'ajuste depuis des semaines. L'espace aérien ouvert au-dessus de la plateforme attire les insectes, ce qui devrait attirer les chauves-souris pour se nourrir. Mais quelque chose ne va pas dans le son ici. Les échos qui lui reviennent ne sont pas tout à fait corrects. Il y a un signal dans l'air qui n'était pas là avant. La chauve-souris vire de bord. Elle a viré ici avant. La portion d'air au-dessus de T7 ne lui est plus accessible. Elle ne sait pas pourquoi.

La science sait pourquoi. En 2021, une étude publiée dans le *Journal of Experimental Biology* a établi que les dispositifs acoustiques de dissuasion réduisent l'activité globale des chauves-souris dans l'espace aérien traité de trente pour cent. Ils ne tuent pas les chauves-souris. Ils les déplacent. Le territoire de chasse de la chauve-souris – cet espace précis d'air et de forêt qu'elle a cartographié au fil d'années de chasse nocturne – est plus petit désormais. Elle travaille plus durement pour moins de résultats. Son système immunitaire commence à montrer les marqueurs du stress chronique. Son succès reproducteur cette année est inférieur à l'année dernière. Rien de tout cela n'apparaît dans le relevé de mortalité.

6h04 · Sous l'éolienne T7 · Mardi 76e passage de l'année

L'écologue marche dans un rayon de cinquante mètres autour de la base de l'éolienne, les yeux rivés au sol. Le protocole l'exige deux fois par semaine de mars à octobre, une fois par semaine en hiver. C'est le 76e passage de l'année. Il a trouvé, au total sur les treize éoliennes, trois cadavres – deux chauves-souris communes, un pigeon. Il note : *aucune mortalité significative détectée*. Le relevé est exact.

Le CNPN avait dit que cela arriverait. Il l'avait dit en janvier 2023, dans son avis formel rejetant le projet. Il avait dit : le terrain forestier signifie que les cadavres sont éjectés au-delà de la plateforme dans la végétation dense du sous-bois, où leur récupération est impossible. Le relevé enregistrera ce qu'il trouve sur la plateforme. Il ne trouvera pas ce qui gît à vingt mètres dans la forêt, sous les feuilles, déjà emporté par un renard ou absorbé par la terre. Le système de surveillance scrute un espace qui ne contient pas les preuves qu'il cherche. La cour n'a trouvé aucun élément dans le dossier contredisant le caractère suffisant de ce dispositif. La conclusion du CNPN, qui se trouvait dans le dossier, n'a pas été retenue.

Le système conçu pour détecter les défaillances ne peut pas trouver les défaillances. La surveillance ne voit pas ce qu'elle surveille. Et la forêt ne parle pas le langage que le dispositif peut entendre.

Mi-juin · Caméra active au nid du faucon pèlerin Saint-Victor-sur-Ouche

Les jeunes ont pris leur envol il y a quatre jours. Une caméra – de jour comme de nuit – enregistre la paroi rocheuse. Un ornithologue vérifie les images chaque matin. Tel est le protocole : depuis le premier envol des jeunes oiseaux jusqu'à leur départ de la zone, les treize éoliennes seront arrêtées complètement entre une heure après le lever du soleil et une heure avant le coucher du soleil. Arrêt total de fonctionnement. Environ huit semaines par an. Chaque année. Pendant vingt ans.

Les jeunes faucons apprennent à chasser. Ils étendent leur rayon d'action chaque jour, poussés par la faim et l'instinct. La forêt sur le plateau au-dessus de la vallée fait partie du paysage qu'ils

cartographient. Ils ne comprennent pas ce que sont les tours. Ils comprennent les ascendances, le mouvement, la silhouette d'une proie. Ils apprennent. Tout ce qu'ils rencontrent durant ces semaines s'inscrit dans leur compréhension du monde.

Les éoliennes sont arrêtées. Le protocole fonctionne comme prévu. Mais la caméra regarde, et l'ornithologue regarde, et les pales sont toujours là, 180 mètres de hauteur, immobiles et immenses dans la lumière de juin. Les faucons décrivent des cercles au-dessus du plateau. Les tours se dressent dans la forêt comme quelque chose venu d'un autre monde – ce qu'elles sont, bien entendu, exactement.

Novembre · La grotte du Bel Affreux Les chauves-souris reviennent

Elles reviennent, comme elles l'ont toujours fait. Le *Grand Rhinolophe*, la *Barbastelle d'Europe*, le *Murin de Natterer* – elles retrouvent la grotte. La grotte n'a pas changé. C'est la même pierre, la même obscurité, le même froid que leur sang connaît. Mais la forêt entre la grotte et leurs zones d'alimentation estivales n'est plus la même. Il y a des clairières là où il n'y en avait pas. Il y a des tours dans les clairières. L'air au-dessus des tours a une qualité qui n'existait pas avant. Certaines d'entre elles contournent cet espace depuis mars. Certaines sont plus maigres qu'elles ne devraient l'être en entrant en hibernation. Une ou deux ne survivront pas à l'hiver. Il n'y a aucun moyen de savoir lesquelles, ni combien, ni si cela s'inscrit dans une variation normale ou si c'est le début d'un déclin qui mettra une génération à apparaître dans les données de population.

L'agent de surveillance parcourra le sol de la forêt en avril. Il ne trouvera rien d'inhabituel. Le relevé indiquera : *aucune mortalité significative détectée*. Le système fonctionne comme prévu.

CE QUE NOUS AVONS DÉCIDÉ

La loi française reconnaît les animaux comme des êtres sensibles – des créatures vivantes capables de souffrir. La science nous dit désormais à quoi ressemble cette souffrance.

Elle ressemble à un profil hormonal de stress qui se supprime lui-même sous une charge chronique – non pas une adaptation, mais une surcharge. Elle ressemble à une chauve-souris qui ne peut plus chasser efficacement dans l'espace aérien qu'elle a cartographié pendant des années. Elle ressemble à une couvée d'œufs qui n'éclos pas, à un nid où les poussins sont nourris moins souvent, à un juvénile qui ne survit pas à son premier hiver. Elle ressemble à une population plus réduite dans dix ans qu'elle ne l'est aujourd'hui, et encore plus réduite dans vingt ans, et dans laquelle aucune cause unique ne peut être identifiée parce que la méthodologie n'a jamais été conçue pour rechercher ce type de cause.

Les trente-cinq conditions attachées à cette autorisation ne sont pas une protection. C'est une gestion. C'est le cadre dans lequel l'État a décidé que ce niveau de préjudice était acceptable, que cette communauté de créatures – **32 espèces nommées** dans cette seule forêt, dans cette seule vallée, dans ce coin irremplaçable de Bourgogne – pouvait être soumise à une surveillance permanente, à des perturbations acoustiques, à une perte d'habitat et au stress physiologique chronique que la littérature scientifique à comité de lecture documente avec une précision croissante, en échange de 54,6 mégawatts.

Personne dans ce processus – ni le pétitionnaire, ni la MRAe, ni le CNPN, ni la cour – n'a été invité à examiner ce que c'est que d'être une chauve-souris. Le dispositif d'étude d'impact environnemental n'a aucune méthodologie pour cette question. Il n'a pas été conçu pour la poser. Il quantifie les individus, mesure les populations, calcule les taux de mortalité. Il ne demande pas : quelle est l'expérience subjective d'une créature dont tout le monde perceptuel est construit à partir du son, naviguant dans une forêt qui a été colonisée par des signaux ultrasonores, qu'elle n'a pas évolué pour les rencontrer ?

Il ne le demande pas parce que nous avons décidé, collectivement et sans vraiment le dire, que la réponse ne compte pas.

La grotte du Bel Affreux sera toujours là quand les éoliennes seront démantelées dans vingt ans. Les chauves-souris y reviendront encore, ou leurs descendants le feront, s'il en reste suffisamment. Le faucon pèlerin chassera toujours la vallée de l'Ouche. La chouette de Tengmalm se trouvera toujours quelque part dans la forêt dense au nord, toujours parfaitement invisible, toujours parfaitement indifférente au fait que quelqu'un puisse la trouver.

La forêt est patiente d'une manière que nous ne sommes pas. Elle a survécu à des choses que nous ne pouvons pas imaginer. Elle survivra à ceci aussi, ou elle n'y survivra pas, et dans un cas comme dans l'autre, elle ne pourra pas nous dire ce que cela a coûté.

Mais nous, nous le saurons. Nous le saurons parce que c'est nous qui avons décidé. Nous avons regardé cette communauté de créatures – la Noctule de Leisler dont la population a chuté de cinquante-quatre pour cent en France depuis 2006, la Chouette de Tengmalm, en danger critique, expédiée en une seule phrase, les faucons pèlerins dont les jeunes apprendront à naviguer dans une forêt de tours – et nous avons décidé que les mégawatts valaient davantage.

54,6 MW

Tout ce que vous venez de lire est ancré dans la réalité. Les espèces, les comportements, les distances, les avis scientifiques écartés – tout est documenté. Ce texte a été écrit ainsi pour

que chacun puisse comprendre, concrètement, ce qui se passerait si ce projet se réalisait. Non pas comme une abstraction administrative, mais comme une expérience vécue – par la forêt, par ses habitants, et par nous.

Références et sources

DOCUMENTS OFFICIELS ET JURIDIQUES

CAA Lyon N° 25LY00111 (23 avril 2026)
Avis MRAe 2022APBFC14 (18 mars 2022)
Avis CNPN 2022-12-13d-01232 (19 janvier 2023)
Rapport d'enquête publique (28 février 2024)
LPO BFC contribution enquête publique (8 janvier 2024)
Avis technique Natura 2000 – CA Beaune Côte et Sud

LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE

Goodwin et al. (2021) Journal of Experimental Biology
Kleist et al. (2018) PNAS
Schroeder et al. (2012) PLOS ONE
Frontiers in Ecology and Evolution (2023)
Husby & Pearson (2022) Animals
Thaxter et al. (2017) Proceedings of the Royal Society B
Corbeau & Besnard (2021) MAPE/CNRS
Barré et al. (2018, 2022)
Simard et al. (1997) Nature

GLOSSAIRE

CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature – instance nationale d'expertise scientifique et technique
MRAe : Mission Régionale d'Autorité Environnementale – service de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable
ZIP : Zone d'Implantation Potentielle des éoliennes

